

Notice d'installation des panneaux du programme « Gardez et triezy vos déchets »



**RESPECTEZ
LA NATURE
DE CE LIEU :
GARDEZ ET TRIEZ
VOS DÉCHETS**

CONFORMÉMENT AUX ARTICLES R633-6 ET R635-8 DU CODE PÉNAL :
l'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets
est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3ème
ou de la 5ème classe, d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Un programme



En collaboration avec



VOTRE LOGO



Protégeons les espaces naturels avec « Gardez et triez vos déchets »

« Gardez et triez » est le programme national de sensibilisation à la préservation des espaces naturels de Gestes Propres. Il invite à respecter les espaces naturels terrestres (sans dispositif de collecte) et marins en incitant les usagers à ramasser puis à trier leurs déchets.

Il a été conçu en collaboration avec Citeo et les gestionnaires de ces espaces naturels : l'Office National des Forêts, Rivages de France, Voies Navigables de France, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et la fédération d'associations France Nature Environnement.



« Gardez et triez » : des panneaux personnalisables

Chaque panneau peut être personnalisé avec le logo de la collectivité locale ou du gestionnaire de site qui bénéficiera du même niveau de visibilité que les partenaires nationaux engagés. Le fichier du logo (au format .ai ou .eps) de la collectivité ou du gestionnaire de site devra être téléchargé sur la plateforme en ligne lors de la commande des panneaux.



Logo de la collectivité locale ou du gestionnaire de site ici



« Gardez et triez » : des panneaux aux visuels adaptés à tous les types d'espaces naturels avec un message unique pour sensibiliser les usagers

Le programme se concrétise par des panneaux pensés pour s'intégrer de manière harmonieuse dans les espaces naturels. Plusieurs versions sont disponibles pour s'adapter à chaque environnement : plages du littoral atlantique ou méditerranéen, chemin côtier, forêt, voie navigable, promenade citadine, parc naturel ou montagne.

Le choix du lieu d'implantation des panneaux est capital.

POUR UNE EFFICACITÉ MAXIMUM, 6 ÉTAPES :

1 Implantation : sur les lieux de passages les plus fréquentés par les usagers et dépourvus de poubelles : entrées de chemins-forêts-plages, départs de randonnées, sorties de parking, aires de pique-nique...
Si des poubelles sont déjà implantées, il est nécessaire de les retirer.

2 Disposition : pour une visibilité maximum disposez le panneau à hauteur des yeux, dans la mesure du possible.



3 Supports : poteaux en bois de qualité et respectueux de l'environnement qui s'intègrent parfaitement dans le paysage, des cadres en bois sont également possibles.

Fixation : pour s'assurer d'une résistance dans le temps préférer une fixation solide, telle que scellement béton.

Rappel des formats disponibles/panneau : A1 = 594 x 841 mm - A2 = 420 x 594 mm



Recommandations



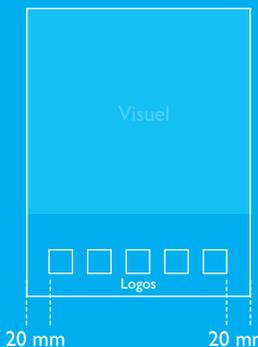
> **Panneau de format A1 ou A2 recto :** privilégier le choix d'un seul poteau centré, avec deux vis pour fixer le panneau.



> **Panneau recto-verso de format A1 ou A2 :** privilégier selon l'exemple ci-contre un mode de fixation qui n'utilise pas de poteaux rainurés.

Pour des poteaux rainurés, prendre en compte les dimensions suivantes des panneaux :

- Épaisseur : 3 mm
- Écartement entre les logos positionnés à chaque extrémité et les bords du panneau (soit la profondeur maximale de la rainure pour éviter toute superposition avec les logos) : 20 mm



4 Environnement : le panneau pourra être positionné à proximité d'informations connexes (biodiversité...) tout en restant très visible et identifiable.

5 Communication : chaque implantation doit être photographiée et envoyée, avec les coordonnées GPS à : gardeztriez@citeo.com afin qu'elle puisse être enregistrée et cartographiée. Votre implication sera ainsi communiquée et partagée par Gestes Propres et Citeo en qualité de site partenaire engagé dans le programme aux cotés de l'ensemble de ses partenaires.

6 Entretien : veiller régulièrement à l'état général du panneau.

- Après 1 an d'installation, vérifier les fixations.
- Au bout de 5 ans, réaliser les réparations ou changements nécessaires, selon l'état général du panneau et de son support.
- Au bout de 10 ans, renouvellement obligatoire des panneaux, qui pourront avoir évolué entre temps.



Les interdits

- > Positionner le panneau sur un support existant aux proportions inadaptées.
- > Superposer le panneau sur un autre existant.



À propos de Citeo

Issue du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est une société anonyme à but non lucratif créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. 250 collaborateurs travaillent avec engagement et passion pour apporter plus de solutions aux entreprises, les accompagner dans leur responsabilité environnementale, rendre le dispositif de tri et de recyclage plus performant au meilleur coût et mobiliser les citoyens pour un geste de tri plus simple et plus efficace.

CITEO

50, boulevard Haussmann
75009 Paris
Tél. +33 (0)1 81 69 06 00
citeo.com
contact@quitri.com

À propos de Gestes Propres

L'association mobilise la communauté des acteurs pour agir concrètement sur la prévention des déchets sauvages et marins. Sa campagne Gestes Propres (anciennement appelée Vacances Propres) exprime la pédagogie nécessaire et la solution préventive aux déchets sauvages et marins, les gestes responsables de chacun, la nécessité d'agir partout, sans saisonnalité. Le dispositif complet de Gestes Propres permet une action globale et coordonnée, composée d'une campagne nationale de communication, d'opérations de sensibilisation terrain et d'outils opérationnels proposés aux collectivités locales pour inciter les Français à bien jeter leurs déchets hors-domicile et à les trier en priorité pour alimenter le cycle de l'économie circulaire, générer une économie de ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

GESTES PROPRES

Association Progrès et Environnement
28, boulevard Poissonnière - 75009 Paris
Tél. +33 (0)1 44 51 05 40
gestespropres.com
infos@gestespropres.com



Si vous imprimez ce document, n'oubliez pas :
tous les papiers se trient et se recyclent, ce document aussi !

Retrouvez le programme « Gardez et Triez » sur quitri.com/espaces-naturels
et sur gestespropres.com/le-dispositif-gp/espacesnat